

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et A.I.C :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre illal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 00 45 45 (G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

60954  
Recette

## Déclaration de Maladie

N° W19-450638

(GS124)  
CA

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10639

Société : RAM

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : El Madihous Mohamed

Date de naissance : 07/02/2001

Adresse : 607 Zouhour 183 C/ n° 4

Tél. : 0668603988

Total des frais engagés : 487,35 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/02/2021

Nom et prénom du malade : El Madihous Mohamed

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète Génou droit

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-450638

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 10639  
Nom de l'adhérent(e) : El Madihous Mohamed  
Total des frais engagés : 487,35

Date de dépôt :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/2021			200.00	INP : 091180410 Docteur EL FAYED Mohamed Reda 01/02/2021

## ~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ZYDOR M. Mr. BOURGEOIS 05 22 934 190	22/12/21	287,35

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

**VOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODDF

Médecine Générale - Ostéopathie

- Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
- Diplômé en Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Kingston de Londres
- Diplômé en Ostéopathie de London College of Osteopathic Medicine (OMT Training)



الطب العام - الطب التقويمي  
للعضام والمفاصل

• خريج كلية الطب بالدار البيضاء

• خريج كلية العلوم الصيدلانية

كلية كينغسون بلندن

خريج في الطب التقويمي

طب التقويمي بلندن (OMT Training)



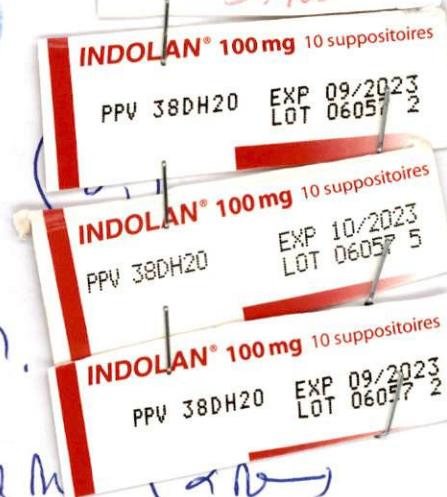
le 22/02/2021

M. ED malheus Mohamed

1) Dulastan (cp):   
37,00 x 2  
2 (px 2')



2) Relavium 300-g (sp).  
38,00 x 3  
1 sp; le m



3) Indolan (100mg) : mgs  
1 mgs x 31 - (px 3)



تجزئة الزوبير زنقة 1. الرقام 151 . الشقة 1. السفلي . الألفة . الدار البيضاء . ☎ : 05 22 69 03 53

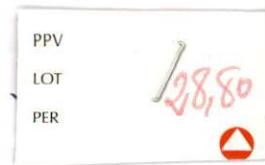
Lot. Zoubir Rue 1 - N° - 151 Appt.1 - RDC - Oulfa - Casablanca - ☎ : 05 22 69 03 53

4) Myorel (Paramide)  
69,95,-  
doppler 1/2 x 2 :  
(12)



MYOREL 100 G  
LOT: 2011  
PER: 11/2023  
PPC: 69.95 DH

5) Vitanevit 100 (Sp.)  
28,80  
doppler 1/2 x 2 :  
(12)



Dr. Mohamed EL BOURY  
Nédecin - Ostéopathie  
100, rue 1 N° 101 Aïn 1 Oufa  
Tunisie  
Pharmacie Zoubir  
M. K. Zoubir M. mm. 6  
Louisa  
0522934190